

## **Communiqué No 2011003 : Nouvelle fenêtre publicitaire télévisuelle de TF1 en Suisse - prise de position**

Lundi prochain 5 septembre, TF1 ouvrira une fenêtre publicitaire destinée aux téléspectateurs suisses romands, à la suite d'une bataille juridique gagnée par la chaîne M6 au Tribunal Fédéral.

Publicité romande (PRO) prend acte de cette situation et souhaite la bienvenue à TF1. D'un point de vue général PRO salue cette évolution, favorable aux annonceurs, car elle augmente le volume et la diversité de l'offre publicitaire, ce que PRO a toujours soutenu.

Les fenêtres publicitaires ont en effet pour conséquence de supprimer « l'overspill » et obligent les annonceurs internationaux à investir dans les pays destinataires.

Cette évolution, si elle devait encore se poursuivre, pose cependant un problème de fond que l'on ne pourra éviter d'affronter.

Dans la mesure où l'offre ne crée pas la demande à l'infini et où la réciproque avec nos pays voisins n'est guère possible, cette « évasion » de substance économique vers d'autres pays, manquera au financement des contenus en Suisse romande, pesant sur les emplois d'un secteur déjà fragilisé et en pleine mutation (érosion de la presse écrite, difficultés d'entreprises de courtages en espaces publicitaires, débat sur la redevance TV et la notion de service public y relative...etc).

Cette situation impose une réflexion et un débat de fond que Publicité Romande entend conduire avec l'ensemble des acteurs concernés de la branche.

Différents scénarios sont possibles allant du « laisser faire » au durcissement de la législation fédérale, en passant par de nouveaux modèles d'affaires, dans le but de préserver dans notre pays les ressources financières des médias locaux au service de la culture et de la liberté d'expression et de la diversité des opinions ainsi que des emplois qui y sont liés.

C'est ici l'occasion de rappeler à ses détracteurs le rôle économique et social important joué par la publicité dans une société démocratique fondée sur les libertés fondamentales, que sont la liberté d'expression et la liberté économique.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Claude Miffon, responsable des affaires publiques et juridiques, au 079 342 89 20.

**A propos de Publicité Romande** – Publicité Romande est l'organisation faitière de la publicité en Suisse romande créée en 1928. Publicité Romande défend l'industrie publicitaire en Suisse romande. Elle siège notamment auprès de Publicité Suisse PS, de la Commission suisse pour la Loyauté, de la Fondation statistique suisse en publicité, du centre de formation SAWI, de la commission des utilisateurs de la REMP et de la fondation Mediapulse. Publicité Romande est également propriétaire de Com.In Sàrl, société éditrice du journal Com.In.  
Président : François Besençon (+4179 446 18 12)